ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2016-09-22 09:28:57

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1340 - page 82

83 - Var

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan.
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CALLAS.
Nouvel objet : promouvoir l'image des sapeurs pompiers ; venir en aide à ses membres et à leur famille en développant l'action sociale dans un esprit de solidarité ; encourager et favoriser toute action dans tout domaine permettant de faire connaitre et améliorer le savoir faire des sapeurs pompiers ; développer la formation et l'entraînement physique des sapeur pompiers ; aider les anciens sapeurs pompiers et promouvoir leurs activités ; organiser des festivités moyennant participation ou non, d'achat de matériels divers, et de participations au mariage, naissance, etc ; l'incorporation à ces festivités de nos vétérans à titre gracieux est bien entendu une obligation.
Siège social : quartier le Plan, 83830 Callas.
Date de la déclaration : 2 septembre 2016.